



## CONCOURS D'ÉCRITURE DE NOUVELLES 2021

L'Association Le Colporteur, organisatrice du 32<sup>ème</sup> Salon du Livre d'Hermillon (9 et 10 octobre 2021),  
Et le Lycée Paul Hérault de Saint-Jean-de-Maurienne vous invitent à participer au :

**Concours d'écriture de nouvelles autour du thème : « Ré-enchanter le patrimoine industriel »**

Le concours propose aux élèves du Lycée de mettre en récit le patrimoine industriel mauriennais, qui fait l'objet du projet d'action culturelle #Couleur Maurienne mis en place par le Syndicat du Pays de Maurienne.

### Règlement :

1. Le concours est ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 31 juillet 2021.
2. La participation au concours est libre.
3. Le concours est ouvert à tous sans limite d'âge.
4. Il s'adresse aux élèves du Lycée Paul Hérault
5. Les textes doivent impérativement parvenir aux organisateurs **avant le 31 juillet 2021 minuit**.
6. Chaque participant ne peut présenter qu'un seul texte.
7. Une nouvelle peut être collective.
8. Le texte de la nouvelle ne doit pas excéder 10 000 caractères (espaces compris).
9. La nouvelle doit être rédigée en police Arial de taille 12, interligne 1,5, marges 1,5 cm.
10. La nouvelle doit être envoyée **impérativement en format papier et informatique** (format .odt ou .doc) aux adresses indiquées ci-dessous.
11. Le non-respect des points 8, 9 et 10 entraînera un classement de l'œuvre hors concours.
12. Le texte doit comporter un titre et aucun signe distinctif.
13. Chaque page doit être numérotée et comporter le titre de la nouvelle.
14. Pour garantir l'anonymat, le texte sera accompagné du **formulaire titre – coordonnées**, à télécharger sur la page dédiée au concours sur le site Internet [salon-du-livre.fr](http://salon-du-livre.fr). Avec cette inscription, le participant s'engage à valider intégralement le règlement.
15. Un jury récompensera les auteurs des nouvelles les plus appréciées lors de la remise des prix le dimanche 10 octobre 2021 au Salon du Livre d'Hermillon.



Les critères de notation retenus sont : **le respect des règles de langue (il est permis de ne pas faire de faute d'orthographe), la qualité et l'originalité du style, la prise en compte de la thématique, la qualité des personnages, la qualité de la chute, l'impression générale.**

**Textes à envoyer avant le 31 juillet 2021 à :**

Pauline Sivera, Professeur documentaliste,  
du CDI du lycée - [cdi.0730037U@ac-grenoble.fr](mailto:cdi.0730037U@ac-grenoble.fr).

